

Interpellation de Monsieur Yves Bassambi au Collège du Bourgmestre et des Echevins concernant « Le renforcement de la sécurité et de la propreté dans le Quartier Nord » au Conseil communal du 28 janvier 2026

Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Échevins, Chères et chers collègues du Conseil communal,

Mon intervention de ce jour s'inscrit dans le prolongement des récentes annonces relayées par la presse, du 20 janvier dernier, concernant la situation préoccupante du Quartier Nord. Il y est notamment indiqué « que la commune de Saint-Josse-ten-Noode a décidé de renforcer les mesures de sécurité dans ce quartier, confronté à une recrudescence de la toxicomanie et des comportements inciviques. Ce dispositif prévoit, entre autres, une présence policière accrue et le renforcement des gardiens de la paix.... »

Si nous ne pouvons que saluer la volonté d'agir face à la montée de la toxicomanie, des incivilités et des dépôts clandestins qui empoisonnent le quotidien des Tennoodoises et des Tennoodois, plusieurs éléments méritent toutefois d'être clarifiés afin de garantir la cohérence, la pérennité et l'efficacité de ces mesures.

Dès lors, je souhaiterais interroger le Collège sur les points suivants

1. Vous annoncez le déploiement de 16 Gardiens de la Paix avec une présence élargie jusqu'à 21h00. Ce cadre est-il suffisant pour couvrir l'ensemble de la zone critique de manière permanente ? Est-il prévu, à terme, d'étendre ces plages horaires encore plus tard en soirée, moment où les nuisances sont souvent les plus fortes ?
2. Comment s'articule concrètement la collaboration sur le terrain entre ces 16 Gardiens de la Paix et les forces de police ? Existe-t-il un protocole de communication directe pour garantir une intervention rapide en cas de comportements dangereux ?
3. Monsieur l'Échevin de la Propreté a mentionné la formation de nouveaux agents constatateurs et un durcissement du règlement. Pouvez-vous nous préciser l'ampleur de l'augmentation des sanctions financières prévue pour le mois prochain ?
4. Au-delà du volet sécuritaire et de la répression des incivilités, quelles mesures d'accompagnement social sont prévues pour traiter les causes profondes de la toxicomanie dans ce quartier ?

Le Quartier Nord est une porte d'entrée majeure de notre commune. Sa sécurité et sa propreté sont le miroir de notre gestion. Les habitants attendent des résultats palpables et durables.

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.